



Bulletin Municipal 2022

N°25

Charchigné

Sommaire



Le Mot du Maire	3
Infos pratiques	4 à 7
Les services communaux	8 à 14
Etat civil	15
Tarifs communaux	16 à 18
Finances communales	19/ 20
Service d'eau	21
Les réalisations 2021	22/23
Les projets 2022	24/25
Le lotissement les chênes verts	26
Ecole Marlène Jobert	27 à 29
Zoom déploiement de la fibre	30
L'économie à Charchigné	31
Bien vivre ensemble	32/33
Intercommunalité	34 à 46
Les associations	47 à 56
Infos diverses/ Numéros Utiles	57 à 59

Madame, Monsieur, chers amis,

L'année 2021 touche à sa fin avec toujours la covid 2019 qui nous court après depuis bientôt 2 ans. On se demande à quand la fin, ce qui est sûr c'est qu'il faut essayer de reprendre une vie « normale » tout en respectant les gestes barrières élémentaires. Pour notre bien-être il est indispensable de reprendre le cours de nos vies et nos activités habituelles et de profiter de la vie.

Quant à notre commune, nos commerces et nos entreprises participent vivement au dynamisme de notre vie locale. Cela fait plaisir d'avoir un mouvement permanent dans le Bourg grâce à eux et également à l'école. L'école qui compte 49 élèves pour la rentrée 2021 et qui arrive à se maintenir à cet effectif.

Nos associations redémarrent tranquillement et ont également la volonté de redonner son dynamisme au village malgré la situation sanitaire qui court-circuite les événements organisés : il ne faut pas perdre espoir, on y arrivera ! Le Conseil Municipal fera le maximum pour aider tous nos acteurs de la commune.

En 2021, les principaux investissements sont les suivants : achats matériels numériques à l'école, achats de matériels au restaurant et à la boulangerie, réfection du trottoir route de Lassay les Châteaux, réfections des routes du Ham et de la méthanisation, achat d'un camion benne pour les services techniques. Vous trouverez dans les pages de ce bulletin municipal le détail de ces investissements.

Pour 2022, nous étudieront divers projets notamment la première phase d'aménagement du centre bourg avec l'acquisition de deux immeubles, la création d'un city stade (des demandes de DETR ont été formulées en ce sens pour ces deux projets).

Nous commencerons la construction de deux logements de type 4 (avec 3 chambres) dans le lotissement des chênes verts. Ces derniers viendront compléter l'offre locative dans ce nouveau lotissement où Mayenne Habitat construit actuellement trois logements qui seront mis en location courant 2022.

En ce qui concerne la Communauté de Communes de Mayenne, le projet phare sera la construction d'un pôle culture et jeunesse (détails à la rubrique intercommunalité) à Lassay les Châteaux à proximité de la salle multifonctions : un bienfait pour notre canton.

Il fait bon vivre à Charchigné et compte sur vous tous pour passer le message pour rendre notre commune attractive et vivante.

Je voulais également remercier nos agents techniques qui participent fortement à la vie communale et à son fonctionnement.

Je vous souhaite à tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2022 et surtout une bonne santé car sans elle on ne fait rien.

Bonne Année 2022,

Le Maire,

Les commissions communales



Commission affaires scolaires/ péricolaires/ Animation jeunesse

Stéphane RIOULT-LERICHE, Jessica GUERAULT,
Elisabeth GUILMARD, David CAPS, Clarisse
DUTERTRE



Commission affaires rurales et agricoles

Stéphane RIOULT-LERICHE, Didier GERAULT,
Mickaël SALLARD, Isabelle BOUSSELET, Olivier
PLET, Alain SOULARD, David CAPS



Commission affaires urbaines (urbanisme, bâtiments communaux, commerces, aménagements)

Stéphane RIOULT-LERICHE, Elisabeth GUILMARD,
Olivier PLET, Alain SOULARD, Mickaël SALLARD, Didier
GERAULT



Commission pavillons locatifs

Stéphane RIOULT-LERICHE, Elisabeth GUILMARD,
Clarisse DUTERTRE, Alain SOULARD, Isabelle
BOUSSELET, Olivier PLET, Mickaël SALLARD, Didier
GERAULT



Commission Appel d'offres

Stéphane RIOULT-LERICHE, Elisabeth GUILMARD,
Jessica GUERAULT, Didier GERAULT, Alain SOULARD,
Mickael SALLARD, Olivier PLET



**Stéphane RIOULT-LERICHE, Isabelle BOUSSELET,
Jessica GUERAULT, Olivier PLET, Alain SOULARD,
Clarisse DUTERTRE, Mickaël SALLARD, Elisabeth
GUILMARD**



**Stéphane RIOULT-LERICHE, Jessica GUERALT, Didier
GERALT, Elisabeth GUILMARD, Isabelle BOUSSELET,
Clarisse DUTERTRE**



Stéphane RIOULT-LERICHE, Olivier PLET, Jessica GUERALT, Elisabeth GUILMARD, Didier GERAULT, Alain SOULARD



**Stéphane RIOULT-LERICHE, Claude SALLARD, Andr  a
RIOULT, Bernard MARTEL, Jessica GUERAULT, David
CAPS, Marie-Claude BOISNARD**



Stéphane RIOULT-LERICHE, Claude SALLARD, Mickaël SALLARD, Isabelle BOUSSELET, Olivier PLET, David CAPS, Nadine BOUSSELET

> Infos Pratiques



Mairie



Lundi	10h – 12h	14h30-17h00
Mardi	10h -12h	14h30-17h00
Mercredi	<i>Fermeture de la Mairie</i>	
Jeudi	10h -12h	14h30-17h00
Vendredi	10-12h	14h30-16h30

Accueil de Loisirs

Mercredis et vacances scolaires (sauf Août et Noël)

9h-12h / 13h30-17h

Garderie accueil de loisirs : 8h à 9h le matin et de 17h à 18h l'après midi

Garderie périscolaire : 8h à 8h50 le matin et les après-midis de 16h30 à 18h

(A titre exceptionnel et sur demande datée et signée, la garderie pourra ouvrir dès 7 heures 30 et fermer à 18 heures 30. Prévenir au plus tard la veille au soir avant 16 heures 30 et dès le vendredi pour le lundi.)

Bibliothèque

Mercredi	14h- 15h
Samedi	11h-12h



Coordonnées services communaux

Mairie Tél ⇒ 02.43.03.95.83 mairie.charchigne@wanadoo.fr

Centre de loisirs de Charchigné

Tél ⇒ 02.43.30.35.78 / 06.42.49.51.52 centredeloisirs.charchigne@gmail.com

Restaurant scolaire et garderie périscolaire

Tél ⇒ 02.43.30.35.78



> Infos communales

Site internet



Pour rester informé des dernières actualités de la commune de Charchigné, du calendrier des associations, des comptes-rendus des conseils municipaux, des horaires des différents services communaux, des programmes du centre de loisirs, des menus de la cantine, des tarifs communaux, de l'actualité communale vous pouvez vous connecter sur le site Internet de Charchigné. Ce site est régulièrement mis à jour.



www.charchigne.mairie53.fr



Les Services Communaux

La Mairie

2022, une année électorale

Les élections présidentielles et législatives se dérouleront en 2022.

Les présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022, les législatives seront organisées les dimanches 12 et 19 juin 2022.

L'organisation de ces élections et de leur modalité de mise en place vous seront précisés quelques semaines avant le scrutin étant donné l'incertitude de la situation sanitaire.



Les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent désormais être déposées en ligne

A partir du 1^{er} janvier 2022, les habitants de Mayenne Communauté ne seront plus obligés de se déplacer en Mairie pour déposer leurs autorisations d'urbanisme (permis de construire, autorisation de travaux, certificat d'urbanisme...) Une plateforme dédiée, disponible sur le site internet de Mayenne Communauté (rubrique « Utile » puis « Urbanisme ») permettra de déposer sa demande directement en ligne. Chaque mairie est destinataire des demandes de ses administrés. Il est encore possible de remplir ses demandes sur papier et de les déposer dans la Mairie du lieu de projet.



Adressage des maisons en campagne

Les Maisons situées dans les hameaux de la commune se sont vues attribuer un numéro individuel. Un agent technique ou un élu viendra à votre rencontre vous amener votre numéro au premier semestre 2022. Ce nouveau numéro sera à communiquer à tous les organismes de votre quotidien.



Remplacements au secrétariat de Mairie

Carnet rose aux services administratifs de la Mairie. Vos deux secrétaires, Noémie JOHAN et Mylène BEAUCE se sont absentes successivement dans le cadre de leur congé maternité. Noémie a repris ses fonctions en septembre 2021 et Mylène sera de retour en mars 2022.



Afin de remplacer nos deux secrétaires, le conseil municipal a fait appel à Mme GUICHARD Sylvie (ci-dessus avec Monsieur le Maire) et Mme BARRÉ Cathy (en compagnie de Mme GUILMARD la 1^{ère} adjointe ci contre).

Nous remercions Sylvie et Cathy pour leurs motivation et implication au sein des services de la Mairie et nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur vie professionnelle et personnelle.

Le repas des retraités

Ils l'attendaient depuis 2 ans. Le repas de CCAS, préparé par le "Resto de Steph" et le "Panier de Flo" a eu lieu le 13 novembre Servis par les membres du conseil et accompagnés de Stéphane Rioult (le maire), une soixante de retraités ont apprécié ce moment de convivialité et de retrouvailles.



Les services techniques

En 2021, vous avez pu apercevoir successivement deux nouveaux visages aux services techniques. Afin de pallier à une absence d'un des agents techniques, la Mairie a embauché en contrat à durée déterminée Monsieur Lucas GAUTRIN (ci-dessous avec M. le Maire et Anthony BOURGE) puis Monsieur Gabriel BELLENGER (ci contre lors de l'installation des décorations de Noël)

Gabriel BELLENGER a renouvelé son contrat pour le début de l'année 2022.



La Mairie a fait l'acquisition d'un camion benne pour le service. Le coût de ce véhicule acheté à la société Phil auto de Charchigné est de 33 504 €



Les Chantiers argent de poche 2022

En 2022, deux chantiers argent de poche ont été organisés à Charchigné. L'un pendant les vacances de juillet et le second lors des vacances d'octobre. Ces chantiers ont réuni 6 et 5 jeunes par session et ont permis aux adolescents de récolter 15 € d'argent de poche par demie journée de travail.

Les jeunes ont réalisé des travaux d'utilité publique tels que la réalisation de jeux en peinture dans la cour de l'école, le tri du grenier du centre de loisirs, le désherbage d'espaces publics.

C'est Mme GUIMARD Elisabeth, la première adjointe, qui a encadré les chantiers.

L'opération devrait être reconduite l'année prochaine, celle-ci est ouverte à tous les jeunes de 16 à 18 ans domiciliés à Charchigné ou dans les environs.



ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille les enfants les mercredis toute la journée de 9 h à 17 h. Il ouvre ses portes également durant les vacances scolaires (Février, Avril, Juillet, Octobre). Il se déroule dans les locaux du centre de Loisirs, avec des activités sur place variées mais également des sorties à l'extérieur.

Les enfants sont pris en charge par journée ou demi-journée avec restauration possible. L'encadrement est effectué par des animateurs diplômés et présent toute l'année Michelle et Mélissa.

Pour répondre aux effectifs des vacances, des animateurs renforcent l'équipe afin d'encadrer les enfants dans les meilleures conditions. Des intervenants diplômés peuvent également intervenir auprès des enfants dans les activités spécifiques.

Cette année la situation sanitaire nous a empêché d'ouvrir sur la période d'avril et le protocole mis en place lors des périodes d'ouverture nous a obligé à sélectionner les activités en extérieures et à ne pas faire de sorties.

Durant les vacances de FEVRIER, JUILLET, OCTOBRE les thèmes proposés étaient diverse et variés (dans les étoiles, Les indiens dans la ville, Mini centre aquatique, Short circuit, Les olympiades ...)

Halloween : Au centre de loisirs, c'est toujours amusant de se déguiser et la fête d'halloween en est bien une bonne raison, et voici les enfants arpentant les rues et rendant visite ici et là, pour s'assurer une bonne récolte de bonbons, bravo pour les déguisements, tous aussi réussis les uns que les autres entre sorcières et vampires, tous munis d'un sac pour rassembler les friandises.

Nous avons de nouveaux projets que nous espérons pouvoir mener en cette nouvelle année si le contexte sanitaire nous le permet.

MERCI à Laura, Louise, Hélène pour la qualité de leur travail lors de leur présence auprès des enfants. Merci également à Christèle ainsi que Marine pour l'entretien des locaux.

INFOS PRATIQUES :

Renseignement et réservation au 0243303578

Facebook : [accueildeloisirscharchigne](#)

Pour tout renseignement ne pas hésiter à prendre contact avec la directrice du centre de loisirs Billet Michelle.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite une bonne année 2022





> La Bibliothèque



La bibliothèque est ouverte en étant adaptée aux gestes barrière et pass sanitaire.

La carte de lecteur est gratuite et utilisable dans toutes les bibliothèques de Mayenne Commune.

Le nombre de prêts est de 385, livres, magazines, DVD, nous avons eu de nouvelles inscriptions.

Les enfants de l'école Marlène Jobert ont eu la présentation de la sélection de BD du prix Bull"Gomme. Ils ont lu les BD avec

enthousiasme.

Pour la bibliothèque 2022 sera une année relookage...

La responsable, Ninon POUPARD

Horaires :

Mercredi : 14h – 15h

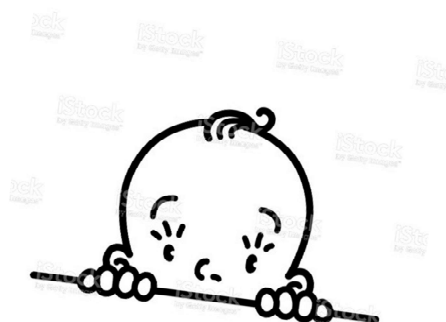
Samedi : 11h-12h



Etat civil

Naissances

- Eloïse HAMON le 09 janvier 2021
- Mattéo SOBRA le 17 janvier 2021
- SOCHON Adèle le 27 septembre 2021
- Sasha TASSIN le 1^{er} octobre 2021



Mariages

Adrien SOBRA & Maria Cécilia PASTANAN FERREIRA DE MELLO - le 09 janvier 2021

Daniel LEBLOND & Anne-Marie LAVOUE – le 16 octobre 2021



Décès

M. GRUFFY Jean-François le 05 janvier 2021

M. VOISIN Claude le 12 mars 2021

M. BAUDOT Thierry le 27 mars 2021

M. BOISNARD Daniel le 04 mai 2021

M. LEROY Marcel le 14 aout 2021



Tranche 1 (quotient de – de 600 €)	Tranche 2 (quotient de 600 € à 900 €)	Tranche 3 (quotient de + de 900 €)
0.45 €	0.50 €	0.55 €



TARIFS
INCHANGÉS

Enfants de la commune ou fréquentant l'école	Tranche 1 quotient de - de 600 €)	Tranche 2 (quotient de 600 € à 900 €)	Tranche 3 (quotient de + de 900 €)
Matin	3.31 €	3.36 €	3.42 €
Après- Midi	3.70 €	3.76 €	3.81 €
Journée	6.67 €	6.73 €	6.79 €
Forfait semaine	26.17 €	26.69 €	27.21 €
Repas	3.90 €		

Enfants extérieurs à la commune et ne fréquentant pas l'école	Tranche 1 (quotient de - de 600 €)	Tranche 2 (quotient de 600 € à 900 €)	Tranche 3 (quotient de + de 900 €)
Matin	5.30 €	5.40 €	5.50 €
Après- Midi	6.10 €	6.20 €	6.30 €
Journée	8.50 €	8.60 €	8.80 €
Forfait semaine	33.50 €	34.02 €	34.55 €
Repas	5.30 €		

NOUVEAU
« Forfait n° 1 »

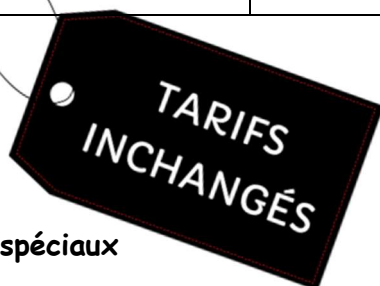
« **Forfait semaine famille nombreuse** » (3 enfants ou plus) : gratuité du 3^{ème} enfant (4^{ème} et plus le cas échéant) sur les forfaits semaine lorsque l'ensemble de la fratrie est inscrit au centre de loisirs.

Salle de loisirs



Les deux salles	
1 jour	177.20 €
2 jours	228.15 €
Jour supplémentaire	47.65 €
Tarif vin d'honneur/réunion *	134.30 €

Petite salle	
1 jour	62.15 €
2 jours	72.90 €
Jour supplémentaire	11.30 €
Grande salle	
1 jour	145.55 €
2 jours	177.95 €
Jour supplémentaire	32.95 €



Tarifs spéciaux

Cuisine	
1 jour	75.85 €
2 jours	87.30 €
Jour supplémentaire	10.25 €
Suppléments	
Frais d'électricité	0.20 €
Placard ouvert **	11.10 €
Participation forfaitaire au frais d'entretien en cas de location de cuisine sans ouverture de placards	15 €
vidéoprojecteur	21.50 €
Sonorisation	19.85 €
Nettoyage du four	27 €

	Location de la salle	placards	KW consommé
Fromagerie	1/2 tarif	Nb ouvert	Kw consommé
Associations communales	Gratuité	Gratuité	Kw consommé
Ecole	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Réunion intercommunale avec présence de personnes de la commune	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Réception dans le cadre d'une sépulture d'une personne de la commune ou partie en maison de retraite	Gratuité	Gratuité	Gratuité



Portage de repas à domicile : Nous vous rappelons qu'il existe un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou en difficulté. Ces repas sont préparés par le foyer logement du HORPS. Le prix du repas porté est de 9.30 € pour 2022 (repas + frais annexes). Ces repas sont livrés quotidiennement (du lundi au vendredi hors jours fériés) par un agent communal (ou par un bénévole).

Cimetière

**TARIFS
INCHANGÉS**

Concession de terrain crémation)

Concession à 15 ans : 42 €
Concession à 30 ans : 82 €
Concession à 50 ans : 94 €

Cavernes (caveau pour les urnes suite à une

Cavurne à 30 ans : 59 €
Cavurne à 50 ans : 115 €
+ Achat de la cavurne 231 €

Tarif Eau Potable

Part fixe (location compteur) 73.40 €

Prix de l'eau 0.73 €/m³

Redevance fonds départemental d'eau (à reverser au Conseil Général) : 0.2903 € / m³

Redevance pollution domestique (à reverser à l'agence de l'eau): 0.30 € / m³

Redevance : ouverture/fermeture compteur : 46.75 € - réouverture compteur : 118.60 €

Tarif Assainissement

Part fixe (location compteur) 46.75 €

Part variable : 0.60 €/ m³ d'eau consommée

Redevance modernisation des réseaux (à reverser à l'agence de l'eau) : 0.15 € / m³





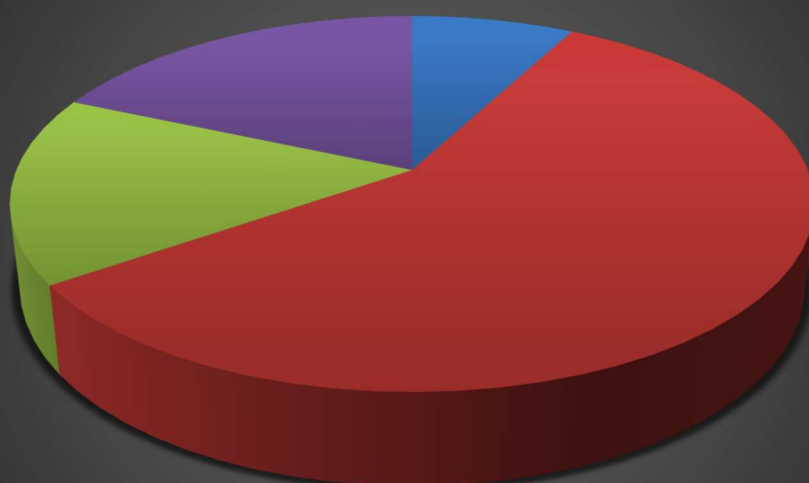
Finances

Principaux postes de Dépenses

Compte administratif 2019

CANTINE			
Dépenses	40 672 €	Nombre repas enfants	4106
Recettes	15 512 €	Nombre repas adultes	27
Déficit	25 160 €	Déficit par repas	6.09 €
<i>Dont charges salariales</i>	17 550€		
CENTRE DE LOISIRS			
Dépenses	46 895€		
Recettes	24 494 €	Déficit	22 401 €
DEPENSES SCOLAIRES			
Total des dépenses	37 749 €		
Dont charges salariales	25 304 €	EDF	5 665 €
REMBOURSEMENT DE LA DETTE : 169 132.76 € (Majoritairement pour le financement des constructions de logements)			
Intérêts	27 522.44 €	Capital	141 610.32 €
Entretien			
Logements	24 166.07 €	Plantations fleurissement	2 504.29 €
Salle	492.68 €	Déco Noël/ illuminations	3 276.11 €
Eclairage public : 6 740.21 €			
Contrats de maintenance : 10 547.28 €			
Eclairage public	2 590 €	APAVE	3 733.20 €
Mairie	4 224.08 €		

Principaux investissements 2021



■ Matériel informatique école ■ Réfection voirie ■ Trottoir route de Lassay ■ Achat de matériel commerces

RECETTES

- LOCATIONS IMMEUBLES (Café, boulangerie, 34 logements communaux)	183 159.82 €
- DOTATIONS DE L ETAT	11 794 €
- CONTRIBUTIONS DIRECTES	497 728 €
- EXCEDENT REPORTE	85 949.12 €

	2019	2020	2021
Taxe Habitation	11.48 %		<i>L'augmentation du foncier bâti est due au transfert de la part départementale à la commune</i>
Taxe Foncier Bâti	17.44 %	17.44 %	37.30 %
Taxe Foncier Non Bâti	26.80 %	26.80 %	26.80%

SUBVENTIONS 2021

➤ ASSOCIATIONS COMMUNALES

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| - Amicale des Chasseurs : 400 € | - Comité des fêtes : 3 000 € |
| - Anciens combattants : 200 € | - Trait d'union : 100 € |
| - Club détente : 1 400 € | - A.S.C.C.R : 600 € |

➤ AUTRES ASSOCIATIONS

- | | |
|--|------------------------------|
| - Paralysés de France : 40 € | - Prévention Routière : 30 € |
| - Infirmes Moteurs Cérébraux : 40 € | - UDAF de la Mayenne : 30 € |
| - Les Motards ont du cœur : 40 € | - A D M R Le HORPS : 1309 € |
| - CACH (Compagnie des Archers) : 100 € | - Téléproton : 40 € |
| - Secours catholique : 40 € | - Pompiers de Lassay : 50 € |
| - Banque alimentaire ASI : 292.20 € | - La Gaule Ribayenne : 40 € |
| - Les Restos du Cœur : 40 € | |



Comprendre ma facture d'eau et d'assainissement

Le prix du service comprend une partie fixe (ou abonnement) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les consommations sont payables au vu du relevé. Chaque année, en décembre, le Conseil Municipal vote les tarifs pour l'année suivante. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation. Les taxes et redevances sont fixées par les organismes départementaux et l'agence de l'eau.

Par délibération du 06 février, le mode de facturation a été modifié en 2019, en effet l'ancien système de facturation engendrait des problèmes de gestion administrative et manquait de lisibilité pour l'administré.

➔ Depuis 2019, le relevé de compteur s'effectue annuellement en mai/juin pour ensuite déboucher sur une facture annuelle transmise en juillet.



Quelques indicateurs

- 266 branchements d'eau potable
- 33.8 km de canalisation
- Volume acheté : 266 477 m³
- Volume consommé : 241 261 m³
- Rendement : 90.5 %
- Prix de l'eau inchangé depuis 2017
- Abonnement : 73.40 €
- Prix du m³ : 0.73 €

CHARCHIGNE
6 Rue LA BRUYERE

83250 CHARCHIGNE
Tel : 024303885

Facture

Année 2019
N° Facture 34
Date Facture 09/08/2019

Eau - Assainissement
Période du 31/10/2018 au 31/05/2019

Collectivité :
COMMUNE DE CHARCHIGNE
6 Rue LA BRUYERE

83250 CHARCHIGNE

Tel : 02-43-03-85-83
marie.charchigne@wanadoo.fr

Adresse de facturation :
COMMUNE CHARCHIGNE
MAIRIE
6 RUE LA BRUYERE
53250 CHARCHIGNE

Réf. Abonné : 0000100468
Abonné : COMMUNE CHARCHIGNE
Adresse branchement : 1/1026
6 Rue LA BRUYERE

83250 CHARCHIGNE

N°Compteur	Date de relève	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation
000000201	31/05/2019	220	229	9

Détail de facturation	Quantité	Prix Unitaire HT en Euros	Montant HT en Euros	Taux de TVA
EAU				
CONSUMMATION M3	9	0,73000	79,97	5,5 %
LOCATION COMPTEUR	1	73,40000	73,40	5,5 %
REDEVANCES				
FONDS DEP TRANCHE 1	9	0,29250	2,63	5,5 %
ASSAINISSEMENT				
CONSUMMATION ASST M3	9	0,80000	5,40	10,0 %
FORFAIT ASSAINISSEMENT	1	46,75000	46,75	10,0 %
ORGANISMES PUBLICS				
REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE	9	0,30000	2,05	5,5 %
REDEVANCE RESEAU DE COLLECTE	9	0,15000	1,35	10,0 %

Relevé de compteur de l'année précédente

Relevé de compteur effectué l'année N

Consommation et abonnement annuel

Redevance obligatoire du département

Redevance obligatoire de l'agence de l'eau

Les réalisations 2021



Travaux d'entretien parc locatif

Comme chaque année, l'employé communal, Anthony BOURGE, entretient le parc locatif communal en rénovant des logements. Cette année, il a procédé au rafraîchissement de deux pavillons situés au 7 rue du parc ainsi qu'au 11 rue des cytises (peintures, tapisseries, cloison abattue)

Ecole Marlène Jobert

A l'école, un achat d'une flotte complète de matériel informatique a été effectué cette année. Celle-ci est composée d'un ordinateur pour la direction ainsi que d'un ensemble de tablettes et ordinateurs portables.

Le montant de cet investissement fut de 15 830. 68 €, la mairie a obtenu une subvention du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports d'un montant de 5 240 €.



Programme de réfection de la voirie



En 2021, il a été refait un tronçon de la route menant à l'usine de méthanisation (dite route du Brossay) et également la remise en état de la route du Ham. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia pour un montant de 117 518.88 € TTC

Des barrières ont été installées entre la rue des pas et la rue du stade afin de sécuriser ce passage pouvant être accidentogène.



Sécurisation trottoir route de Lassay

La liaison piétonne reliant le Bourg à la fromagerie/ au terrain de football a été refaite en octobre 2021. En cause sa vétusté et sa dangerosité. Les travaux ont été confiés à l'entreprise EUROVIA, le Syndicat territoire énergies Mayenne(TEM53) avait effectué le déplacement des candélabres au préalable.

Le coût des travaux de réfection du trottoir se sont élevés à 33 061.20 € TTC, la Mairie a obtenu une subvention au titre de la DETR de 5 412 €.



Achat de matériels Le Resto de Stéph et Le Panier de Flo



Afin que les commerçants puissent travailler dans les meilleures conditions des investissements ont été réalisés cette année.

Pour le restaurant il a été acheté un four, un frigo ainsi qu'un lave-vaisselle

A la Boulangerie la Mairie a financé le remplacement du linéaire de vente avec vitrine réfrigérée. Le coût de ces investissements s'élève à 37 673.60 €

Installation d'antennes relais château d'eau

Le Château d'eau de la commune accueille à présent deux antennes relais supplémentaires des opérateurs BOUYGUES, SFR et orange afin de garantir aux administrés une couverture de leur réseau téléphonique optimale.



Vente logements communaux

La commission logements informe les locataires et les administrés de la commune que les pavillons locatifs construits depuis plus de dix ans peuvent être potentiellement vendus à un particulier. Il est précisé que le locataire occupant reste légalement prioritaire sur l'achat du logement. Si cet investissement vous intéresse vous pouvez effectuer votre demande par écrit auprès de la Mairie.





Les Projets

Projet d'aménagement du centre bourg

Le projet d'aménagement du centre bourg commence à se mettre en place : la première phase consiste en l'acquisition d'immeubles et leurs éventuelles démolitions afin de redistribuer les

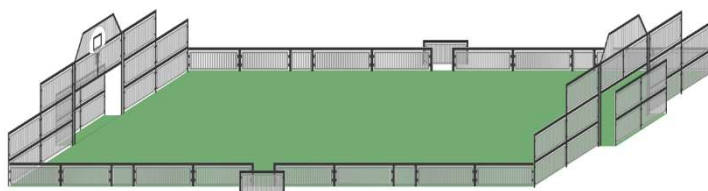


espaces.

Le Conseil Municipal a décidé l'acquisition des deux immeubles du centre Bourg. Une maison située au 2 rue du château et un hangar rue de la bruyère. Une demande de subvention au titre de la DETR a été formulée.

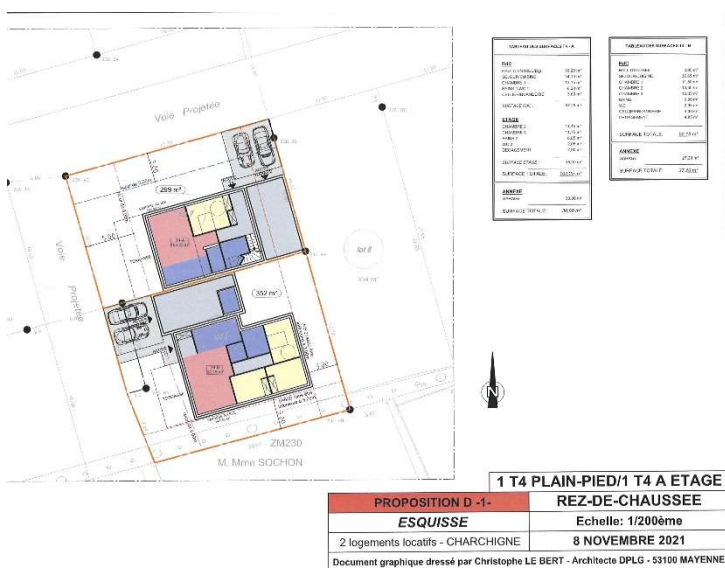
Création d'un City Stade

Le projet de City Stade progresse et devrait voir le jour en 2022. Les demandes de subventions sont en cours et dès le retour de ces dernières les travaux pourront commencer.



Cette structure multisports (hand, football, baskets, volley) sera implantée dans le parc derrière la Mairie, à proximité immédiate de l'actuel terrain de tennis et du bâtiment abritant la bibliothèque et le foyer des jeunes. Le projet nécessitera la création d'une plateforme en enrobé qui sera ensuite recouverte d'un gazon synthétique et de la structure multisports en acier galvanisé de 25 X 12m. Le coût prévisionnel global HT de ce projet s'élève à 67 590 €.

Constructions de deux pavillons de type 4



Le conseil municipal a désigné le cabinet LEBERT de Mayenne pour réaliser la maîtrise d'œuvre de la construction de deux pavillons locatifs de type 4 au sein du lotissement les chênes verts. Le budget prévisionnel fixé par le conseil municipal pour la réalisation de ces pavillons est de 240 000 €. Les futurs logements comprendront 3 chambres, un garage et auront une superficie d'environ 90/100 m². Le projet est

au stade du choix des plans des logements et de la finalisation du budget de construction. Les logements seront vraisemblablement disponibles à la location début d'année 2023.



Programme de réfection de voirie

Le conseil municipal poursuit le programme annuel de réfection des voies communales. La commission affaires rurales effectuera son habituel état des lieux annuel pour définir quelle route seront refaites sur le programme 2022.

Achats structures de jeux

Les différentes structures de jeux au centre de loisirs ainsi que dans les lotissements communaux montrent des signes de vétusté. Ainsi il a été décidé de procéder à leur remplacement, la dépense sera inscrite au budget 2022.



Lotissement les Chênes Verts

La viabilisation du lotissement les chênes verts est achevée (une seconde phase pour la réalisation de la voirie sera lancée lors de la sortie de terre des premières habitations) et les parcelles sont prêtes à accueillir des constructions.

Le conseil municipal du 03 novembre 2020 a fixé le prix de vente au m² à 8 € HT. Il reste 14 parcelles disponibles sur les 17 originelles. Les parcelles ont une superficie de 341 à 755 m² et sont libres de constructeurs. Le lotissement s'organise en quatre ilots desservis par des impasses et reliés entre eux par des liaisons piétonnes.

Pour tous renseignements ou pour réserver une parcelle, contacter la Mairie.



8 €/ m²



Ecole Marlène Jobert

La classe des maternelle-cp

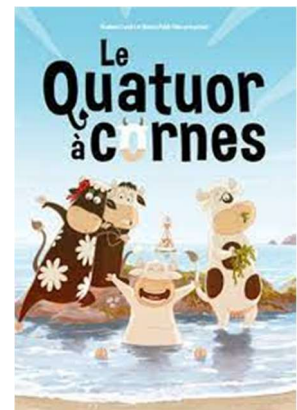
Dans la classe des maternelles-cp, il y a 6 PS, 9 MS, 4 GS et 6 CP. Il y a 25 élèves dans la classe.

Dans la cour de l'école, il y a des jeux pour apprendre en s'amusant !



Le cinéma

Les élèves ont regardé un dessin animé le 22 novembre 2021 au cinéma.



Goûter de Noël

Les élèves participent à un goûter de Noël et reçoivent des cadeaux du père Noël. Ils peuvent déguster des gâteaux !

La classe des CE1-CE2-CM1-CM2

Les adultes de l'école

Marion Malplanche enseigne pour la quatrième année consécutive à la classe des maternelles-CP. Marie-Odile est toujours ATSEM dans la classe des maternelles-CP. Léonie Lefoulon, qui occupait un emploi « Service civique » à l'école l'année dernière, a cette année de nombreuses semaines de stage à l'école dans le cadre de sa nouvelle formation.

Marine Boutin enseigne à la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 et occupe toujours le poste de directrice. Elle a été remplacée par Antoine Blanchet et Candice Foucher pendant son congé maternité.



Présentation de la classe des CE1-CE2-CM1-CM2

Dans la classe des CE1-CE2-CM1-CM2, il y a 6 CE1, 5 CE2, 6 CM1 et 7 CM2. Nous sommes 24 élèves en tout dans la classe. Honorine est nouvelle et elle est en CM1.



La fête des 100 jours

Nous avons fêté la fête des 100 jours au mois d'avril et nous sommes passés dans le journal Ouest France ! Cette fête a lieu au 100^{ème} jour d'école ! Cette journée-là, nous avons fait cent brochettes de fruits et des brochettes avec cent bonbons. Nous avons



aussi résolu cent problèmes de mathématiques. Dans la cour, nous avons formé le nombre cent et avons fait la position de la chaise pendant cent secondes avec quelqu'un sur les genoux. Pour le goûter, nous avons mangé des



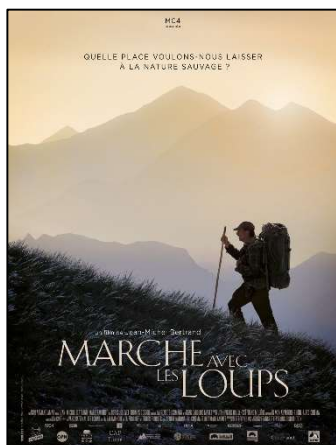
biscuits et boissons, tout cela a bien rempli nos ventres !

L'annonce

Maîtresse nous a annoncé qu'elle était enceinte grâce au jeu du pendu (« _ _ _ _ _ ! »). Nous avons très vite trouvé, applaudi et rigolé. Quelques mois plus tard, Ariane est née (c'est le bébé de la maîtresse) et elle nous a même rendu visite à l'école ! Quand maîtresse est rentrée dans la cour de l'école, Ariane était en train de dormir. En classe, on l'entendait gazouiller.

La piscine

Nous avons fait des parcours : nous devions aller au fond de l'eau pour chercher un anneau soit au milieu de la piscine, soit dans les cages. Il fallait aussi s'accrocher aux cordes. Il y avait trois groupes : les tortues, les poissons et enfin les dauphins. Nous avons observé des toboggans orange et bleus. Nous allons à la piscine avec l'école du Ribay tous les lundis matin, jusqu'à fin janvier.



Le cinéma

Nous avons eu la chance de regarder le film « Marche avec les loups » le vendredi 26 novembre 2021. Encore une fois, nous avons partagé le car avec l'école du Ribay ! Nous aurions adoré manger du pop-corn au caramel !



Le Permis piéton

Monsieur Gautelier, le gendarme du Ribay, est venu dans notre classe le lundi 29 novembre. Il nous a présenté ce qu'était le « Permis piéton ». Il en a profité pour nous donner de nombreuses informations sur la sécurité routière, notamment pour nous, les piétons. En janvier 2022, nous allons passer un test, le « Permis piéton ». Pour le valider, il faut répondre aux questions et avoir au moins 8 bonnes réponses. Si nous nous trompons, nous avons une deuxième chance : c'est le rattrapage. Bien sûr, nous espérons tous avoir notre « Permis piéton » !



Le blog des écoles du secteur MONCHALARI (Montreuil-Poulay, Charchigné, Lassay, Le Ribay et le collège de Lassay)

Venez voir notre blog, vous apprendrez plein de choses !

Voici l'adresse : <http://education-medias-information.ac-nantes.fr/monchalari/>



Texte écrit par les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2



Les 5 questions autour de la fibre

Comment savoir si je suis éligible à la fibre ?

Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de Mayenne Fibre et à consulter la carte d'éligibilité en y indiquant votre adresse. Si votre pastille est verte, vous êtes éligible à la fibre. Si celle-ci est jaune, vous serez éligible d'ici un mois. Voici le lien pour y accéder <https://www.mayenne-fibre.fr/carte-aero.php>



Pourquoi souscrire un abonnement fibre ?

Premièrement, la fibre permet un débit jusqu'à 50 fois supérieur à l'ADSL : Vous avez accès à la même chose mais beaucoup plus rapidement et plus efficacement. Deuxièmement l'impact écologique de la fibre est bien meilleur que celui de l'ADSL avec un impact carbone plus faible.

Comment souscrire un abonnement fibre ?

Si vous êtes éligible, Il ne vous reste plus qu'à choisir un fournisseur d'accès internet. Pour cela, vous pouvez vous rendre sur les sites des opérateurs commerciaux et voir ce qu'ils proposent. Il vous faudra souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix. Retrouvez la liste des opérateurs sur notre site : https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_operateur_les-operateurs_grand-public-et-entreprises.phtml

Votre opérateur préféré ne commercialise pas encore la fibre à votre adresse ?

Rassurez vous, cela n'est qu'une question de quelques semaines. Il devrait arriver très prochainement. Si vous êtes impatient, d'autres opérateurs proposent d'ores et déjà une offre fibre à votre adresse. https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_operateur_les_operateurs-grand-public-et-entreprises.phtml

Combien coûte un abonnement fibre ? Tout dépend du choix d'opérateur que vous ferez et de l'offre qu'ils vous proposeront !

Afin que vous compreniez les différentes étapes du raccordement, nous vous avons élaboré une vidéo qui répondra à vos interrogations : <https://www.youtube.com/watch?v=zGMLK3K3QN>

La Fibre à Charchigné : 80 % des habitations sont éligibles à la Fibre mais seulement 23% ont souscrit un abonnement. D'ici fin 2022, l'ensemble des foyers de Charchigné seront éligibles.

➤ L'Economie à CHARCHIGNE

Boulangerie de Charchigné

Voilà un an, le 09 décembre, que nous avons pris la succession de M et Mme GAUTIER. Depuis notre arrivée, avec le soutien de la commune, le magasin s'est vu évoluer petit à petit avec l'agrandissement de la surface de vente, l'éclairage modernisé et la mise en place (en cours) de la climatisation. La vitrine réfrigérée a été remplacée ainsi que toute la vitrine froide, la partie viennoiseries et caisse. Tout cela nous a permis de pouvoir élargir notre gamme épicerie, traiteur, pâtisserie et assurer un meilleur accueil à notre clientèle. D'autres projets seront à venir tout au long de cette nouvelle année et nous avons hâte de pouvoir vous en faire profiter.



6 rue des Pas

53250 Charchigné

Facebook : @lepanierdeflo53

Mail : lepanierdeflo53@gmail.com



Le Resto de Steph'



Chers clients, amis, la mairie et entreprises

Encore une année assez difficile après des mois de fermeture mais nous sommes toujours là !

Nous espérons des mois meilleurs malgré beaucoup d'annulation de repas de famille.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022

PRENEZ SOIN DE VOUS,

Nous tenions à remercier votre député Monsieur Yannick Favennec d'avoir choisi le Resto de Steph pour annoncer ses vœux et son programme !

Stéphanie et Nicolas,

02.44.29.58.81 / 06.62.78.90.68/ chezstephnicos@yahoo.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE



Pour bien vivre ensemble, petit rappel de la réglementation en vigueur afin d'anticiper les problèmes de voisinage.

Travaux de Bricolage

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer **une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses etc... ne peuvent être effectués que

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- Les samedis et mercredis **de 9h à 12h et de 15h à 19h**,
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.



Nuisances sonores (aboiements de chiens notamment)

Les propriétaires d'animaux, particulièrement de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à **éviter une gêne pour le voisinage** y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de **manière répétée et intempestive**. Les conditions de détention et la localisation du lieu d'attache doivent donc être adaptées afin de répondre à la réglementation. Une amende peut être encourue.

Entretien et sécurité sur les trottoirs

L'entretien des trottoirs en cas de neige ou de verglas incombe à l'occupant de l'habitation bordée par ce même trottoir. **Il en va de même pour le désherbage du trottoir au pied des murs de votre habitation.**

Entretien des haies sur le domaine public

Les haies des riverains ne doivent pas dépasser sur le domaine public et gêner le passage des piétons sur le trottoir. Une taille régulière est obligatoire dès qu'il y a empiétement sur le domaine public.

Feux de végétaux

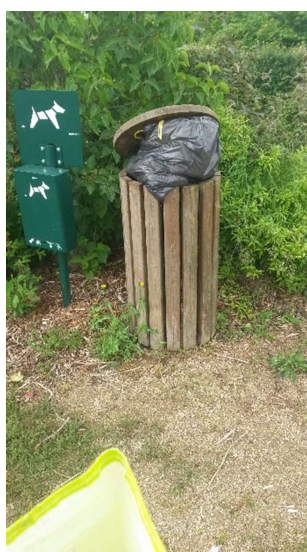
Le **brulage à l'air libre de déchets verts** (ou d'ordures ménagères) **est interdit** en vertu de la circulaire préfectorale n°2014-03-DRLP-11 et de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Le non respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever à 450 €. Les exploitations agricoles bénéficient d'un assouplissement à ce sujet néanmoins le brulage des déchets verts dits agricoles (élagage des haies, arbres fruitiers ou autres végétaux) doit être limité au maximum

Vitesse excessive au sein des lotissements

Les zones pavillonnaires des lotissements sont le lieu d'habitation de nombreuses familles avec des enfants. Ainsi chaque automobiliste doit respecter la vitesse autorisée en agglomération qui est de 50km/h. Le non-respect de cette législation entrainera une verbalisation des forces de l'ordre : En ville, l'excès de vitesse inférieur à 20km/h est sanctionné par une contravention de 4ème classe (amende forfaitaire : 135 € ; amende minorée : 90 € ; amende majorée : 375 €) et par le retrait d'un point sur le permis de conduire. La sécurité d'autrui est l'affaire de l'ensemble des usagers de la route.

Dépôts sauvages ordures aux abords des conteneurs semi-enterrés

Il est constaté régulièrement des dépôts sauvages d'ordures de tout type à coté des conteneurs semi-enterrés et des bornes de tri. Nous vous rappelons que l'accès aux conteneurs de déchets ménagers est accessible grâce à un badge fourni par Mayenne Communauté, notre communauté de communes. **Ce badge peut être retiré en Mairie pour plus de praticité.** Dans le cas où les conteneurs seraient hors service ou pleins n'hésitez pas à en faire part en Mairie afin que le problème soit solutionné le plus rapidement possible. Pour tous dépôts sauvages vous vous exposez à une amende de la part de Mayenne Communauté d'un montant de 50 €.



Le respect de ces quelques règles du « bien vivre ensemble » contribue à une harmonie au sein du village, nous vous remercions de bien vouloir participer à cet effort collectif.

Mayenne Communauté

Informations communautaires

Sommaire

- Ados'com
- Conservatoire, saison 2021/2022, les évènements marquants
- Déchets
- France services
- Habitat
- Le Relais petite enfance
- Espace jeunes de Lassay-les-Châteaux

Mayenne Communauté

10, rue de Verdun

CS 60111

53103 Mayenne cedex

02 43 30 21 21

Ados'com

■ MAYENNE COMMUNAUTÉ ■ PROGRAMME JEUNESSE ■



Ados'com est un service animation jeunesse géré par Mayenne Communauté pour les adolescents de la 6ème à 17 ans du territoire. Durant les vacances estivales, les inscriptions sont également ouvertes aux CM2 qui entreront au collège en septembre.

Comment ça fonctionne ?

-Des activités pendant les vacances scolaires avec deux formules proposées :

Une formule activités itinérantes : Les animateurs s'invitent dans les communes le temps d'un après-midi ou d'une soirée pour proposer des activités variées. Les jeunes s'inscrivent à l'activité.

Une formule stage à thème ou libre choix : En fonction des semaines, soit les animateurs proposent des activités autour d'un thème général soit ils laissent la possibilité aux jeunes de créer eux même leur programme avec les activités qu'ils ont envie de faire. Les jeunes s'inscrivent à la semaine.

-Des activités les mercredis après-midis pendant les périodes scolaires : les mercredis d'Ados'com

Comment se tenir informé ?

Programmes d'activités des vacances disponibles 2 à 3 semaines avant chaque période. Programmes des mercredis d'Ados'com diffusés le mois précédent. Disponibles sur les réseaux sociaux, le site de

Mayenne Communauté, sur l'espace famille, le site de votre mairie et par mail (*si votre enfant est déjà venu au service*)

Un local jeune à Mayenne

Le service jeunesse aura son local jeune situé sur le secteur de la gare routière à Mayenne ! Les jeunes pourront s'y retrouver après le collège et le lycée. Dans un premier temps, les jeunes seront accueillis dans un modulaire. Cette structure « temporaire » sera installée, le temps que les travaux du « vrai local jeunes » soient réalisés. L'accueil des jeunes sera encadré par des animateurs jeunesse permanents.

Comment s'inscrire ?

Si vous souhaitez recevoir toutes les informations sur le service jeunesse Ados'com, prenez contact avec le secrétariat par mail : adoscom@mayennecommunaute.fr ou au 02 43 30 21 56.

L'équipe vous expliquera ensuite les démarches à réaliser pour les inscriptions au service ainsi que pour la création de votre compte sur l'espace famille.



Conservatoire – Saison 2021/2022, les événements marquants

Apéritifs musique et danse :

Jeudi 25 novembre	18h30	Auditorium du Grand Nord - Mayenne
Vendredi 3 décembre	18h30	Auditorium du Grand Nord - Mayenne
Mercredi 8 décembre	19h	Théâtre municipal - Mayenne (LSO + ensembles de guitares)
Mercredi 15 décembre	18h30	Théâtre municipal - Mayenne
Lundi 24 janvier	18h30	Auditorium du Grand Nord - Mayenne
Mercredi 2 février	18h30	Auditorium du Grand Nord - Mayenne
Jeudi 3 février	18h30	Salle Multifonctions - Lassay-les-Châteaux
Mardi 15 mars	18h30	Espace des Arts - Lassay-les-Châteaux
Mercredi 16 mars	18h30	Auditorium du Grand Nord - Mayenne
Mardi 22 mars	18h30	Auditorium du Grand Nord - Mayenne
Lundi 28 mars	18h30	Salle Multifonctions - Lassay-les-Châteaux



Dimanche 23 janvier à 16h : Concert violon/piano au Théâtre municipal

Samedi 5 février : Concert clarinettes urbaines à l'auditorium du Grand Nord dans le cadre d'un temps fort autour de la clarinette

4 et 5 juin 2022 : Les 10 ans de la Boussole à la salle polyvalente

21 juin 2022 : Fête de la musique dans le parc du château

2 et 3 juillet 2022 : Spectacle de danse à la salle polyvalente

Retrouvez toutes les infos sur <https://www.legrandnord.fr/>

Déchets

Depuis le 1^{er} octobre, tous les emballages se trient !

Aujourd'hui, plus de 50% de la population française bénéficie de consignes de tri étendues. Depuis le 1^{er} octobre 2021, les habitantes et habitants de Mayenne Communauté les ont rejointes et peuvent déposer tous les papiers et tous les emballages sans exception dans les conteneurs ayant des consignes de tri jaunes. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant triés pour être valorisés.

Pour promouvoir ces nouvelles consignes et répondre à vos questions, une grande campagne d'animations a eu lieu en octobre et novembre sur tout le territoire (porte à porte, animations dans toutes les communes, à la médiathèque...) et ce n'est pas fini !

- Depuis novembre, des sacs de tri, reprenant les nouvelles consignes sont disponibles gratuitement dans toutes les mairies du territoire.
- Pour le printemps 2022 des visites du centre de tri et un spectacle sont en préparation !

Et bien sûr, le service déchets reste à votre disposition si besoin au 02.43.30.21.34 ou par mail à dechets@mayennecommunaute.fr



ANIMATION DU 07 OCTOBRE 2021



France services

Deux « France services » sur Mayenne Communauté

Mayenne Communauté est dotée depuis 2014 d'une Maison des services au public (MSAP) à Lassay-les-Châteaux. Labellisée France services depuis début juillet, elle a officiellement ouvert ses portes au public début septembre avec à ses côtés un nouveau lieu ressources souhaité par les élus, situé à Mayenne au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville et Communauté.

Un guichet unique

La force de frappe des France services, c'est de donner accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste. Pour résoudre les demandes les plus complexes, l'équipe peut même s'appuyer sur des correspondants au sein de ce réseau de partenaires nationaux.

Tous concernés !

« Je dois refaire ma carte grise », « J'aimerais déclarer mes revenus en ligne », « J'ai aussi travaillé dans le privé et je dois constituer mon dossier de retraite », « Ai-je droit à la prime d'activités ? », « J'ai besoin d'une attestation de droits à l'assurance maladie », etc. autant de questions et de situations auxquelles nous sommes tous confrontés et qui peuvent nous mettre en difficulté. Formées, disponibles et pleinement motivées, les quatre animatrices France services peuvent vous accompagner dans toutes ces démarches administratives du quotidien.

France services Mayenne

Hôtel de Ville et de Communauté

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

02 43 30 48 55

franceservices.mayenne@mayennecommunaute.fr

Sur rendez-vous, vous pouvez être accueillis en permanence par la CAF et le conciliateur de justice.

France services Lassay-les-Châteaux

15, grande rue

Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Vendredi : 8h30-12h30

02 43 00 16 36

franceservices.lassay@mayennecommunaute.fr

Sur rendez-vous, vous pouvez aussi être accueillis en permanence par le Relais petite enfance, le conciliateur de justice, Soliha, Espace info énergie et la mission locale.

Permanence à Martigné-sur-Mayenne

Mairie

1er et 3e lundi de chaque mois : 9h-12h

Uniquement sur rendez-vous auprès de France services Lassay-les-Châteaux

Une permanence est également proposée dans les mairies de Mayenne Communauté à la demande des élus pour les situations les plus isolées. Uniquement sur rendez-vous auprès de France services Lassay-les-Châteaux.

Habitat

Vous souhaitez être accompagnés dans votre projet de travaux lié aux économies d'énergie et vous ne savez pas à qui poser vos questions ?

Devant le nombre de financeurs et les démarches parfois complexes à réaliser, Mayenne Communauté et les Communautés de communes des Coëvrons, de l'Ernée, du Mont des Avaloirs et du Bocage mayennais se sont associées pour vous proposer un service de proximité

Ce service nouvellement créé vise à vous guider vers les bons interlocuteurs pour toutes vos questions liées à l'habitat et met l'accent sur l'accompagnement technique en matière de rénovation énergétique. Ainsi, vous pourrez bénéficier de conseils avisés gratuits effectués par nos prestataires.

A partir du 1er janvier 2022 un numéro unique est mis en place en partenariat avec le Conseil Départemental de la Mayenne pour vous accompagner :

Appelez le 08 06 70 53 53

(Appel non surtaxé au prix d'une communication locale)

Retrouvez également les conseillers en permanences sur Mayenne, Lassay-les-Châteaux et Martigné-sur-Mayenne aux horaires affichés sur le site de Mayenne Communauté.

Espace jeunes de Lassay-les-Châteaux

Tu es au collège ? Tu es au lycée ?

Tu aimerais faire plein de trucs sympas avec tes amis en dehors des cours ? Pierre et Sophie, deux animateurs de l'Espace Jeunes de Lassay, sont là pour toi, pour t'aider à mettre des activités en place, pour t'accompagner dans des projets.... Profites-en, pour une fois, c'est toi qui décides !

Quel genre d'activités proposons-nous ? Et à quels moments ?

- Des animations itinérantes :

A chaque période de vacances nous proposons un planning d'activités variées dans les 13 communes de l'ancienne cchl du Corps Lassay (sports, loisirs créatifs, montages vidéos, jeux vidéo, etc.) avec un service de minibus (nous venons chercher les jeunes place de l'église de leur commune et les ramenons chez eux au besoin). Nous proposons aussi des sorties (bowling, laser game, etc.). Il ne faut surtout pas hésiter à nous donner vos envies et vos idées. Nous essaierons de faire le maximum pour les réaliser.

-Des Séjours :

Un séjour ski est proposé aux vacances de février et un séjour été (mer, montagne, campagne...) est proposé aux vacances d'été. Pour ce dernier, ce sont les jeunes les maîtres du jeu. Nous les accompagnons pour construire le séjour (choix du lieu, des activités, du camping, réalisation du budget..).

Le temps des séjours, les jeunes issus de communes différentes se rencontrent, apprennent à se connaître, partagent des moments forts et bien souvent des amitiés naissent. Outre la pratique des diverses activités au programme, les séjours sont aussi et surtout l'occasion de partager les joies de la vie en collectivité fondée sur le respect, la prise d'initiatives, le partage et la solidarité.

-Un Local : Ouverture pendant les temps scolaire :

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : 17h à 18h30

Mercredi : de la fin du collège à 18h

Un vendredi par mois : 17h à 21h30 (veillée)

Le local est en accès libre avec cotisation pour les jeunes du territoire de l'ancienne CCHL du Corps Lassay. Au local les jeunes peuvent être accompagnés sur des projets, trouver un espace de détente, de

documentation, jouer à des jeux vidéo, des jeux de société, échanger, faire de la cuisine, des activités manuelles, du sport... C'est un lieu de vie pour la jeunesse du territoire. Il est donc important qu'il s'y sente comme chez eux.

L'Espace Jeunes en quelques lignes :

Que ce soit sur les temps scolaire ou extrascolaire, l'Espace Jeunes est un lieu où les jeunes peuvent faire des choix, où les règles de fonctionnement sont discutées et partagées, où l'on défend des valeurs, où l'on discute, où l'on se forge des convictions...un lieu de respect mutuel, un lieu de parole et d'écoute. Pierre et Sophie ont à cœur de promouvoir un espace de création et d'accompagnement aux projets où les jeunes peuvent trouver le soutien nécessaire à l'acquisition de l'autonomie, où ils ne sont pas de simples consommateurs mais des acteurs...

Combien coûte l'adhésion à l'Espace Jeunes ?

L'adhésion est de 10 € par an. La plupart des animations que nous proposons sont gratuites. Pour les activités payantes, le tarif est fonction du quotient familial.

Paroles de jeunes :

« L'Espace Jeunes c'est trop bien. Le mieux c'était le séjour au ski, je n'y étais jamais allé et je n'aurais pas pu y aller avec mes parents (trop cher et trop loin). »

« On s'amuse bien à l'Espace Jeunes. Ça me permet de faire des sorties et des animations que je ne ferais pas avec mes parents parce qu'ils n'ont pas le temps. »

« L'Espace Jeunes c'est trop bien, trop cool, parce que je suis avec mes potes. »

Pour contacter ou suivre Pierre et Sophie

Au local jeunes : 2^{ème} étage Espace Madiba, 5 rue du couvent, 53110 Lassay les Châteaux

Mail : espace.jeunes@mayennecommunaute.fr

Téléphone : 06.25.42.80.31

Instagram : [servicecommunespacejeunes](#)

Facebook : Sophie Espace Jeunes

Snaphat : [espacejeuneslas](#)

Mayenne Communauté et la gestion des déchets Horaires des déchetteries

DÉCHETTERIES					
	Martigné sur Mayenne	Parigné sur Braye	St Fraimbault de Prières	Le Ribay	Lassay les Châteaux
Lundi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)		9h30 - 11h45	13h30 - 17h30 (17h*)
Mardi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		
Mercredi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)		13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45
Jeudi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		
Vendredi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)
Samedi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	13h30 - 15h30	9h30 - 11h45	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)

* Horaires du 1^{er} novembre au 1^{er} mars inclus.

POINTS DE COLLECTE			
	Commer	Aron	Jublains
Lundi	16h - 18h (17h*)		16h - 18h (17h*)
Mardi		15h45 - 17h30 (17h*)	
Mercredi			9h30 - 12h (11h*)
Jeudi		15h45 - 17h30 (17h*)	
Vendredi		15h45 - 17h30 (17h*)	
Samedi	13h30 - 16h (15h*)	15h45 - 17h30 (17h*)	14h30 - 18h (16h30*)

* Horaires du 1^{er} novembre au 1^{er} mars inclus.

LE POLE CULTURE ET JEUNESSE DE LASSAY LES CHATEAUX

LE PROJET

Trois sites de services publics intercommunaux, situés en centre-ville de Lassay-les-Châteaux, présentent des problématiques de surfaces, de vétusté et d'accessibilité :

La 2^e médiathèque du réseau lecture intercommunal (la médiathèque principale du réseau intercommunal de 18 bibliothèques se situe au Grand Nord à Mayenne)

La maison Chevrier, l'un des sites du Conservatoire (le site principal du conservatoire intercommunal est situé également au Grand Nord)

L'espace jeunes

Acté lors du précédent mandat, la communauté de communes a souhaité regrouper ces services et proposer des espaces plus adaptés et répondant mieux aux attentes des différents usagers.

Les pôles de Mayenne et de Lassay-Les-Châteaux sont en effet complémentaires. La construction de ce pôle va assurer un maillage de l'offre culturelle (enseignement artistique et lecture) et jeunesse sur le nord du territoire et une équité à l'échelle territoriale. En lien avec les compétences culture et jeunesse de la communauté de communes, le projet est porté par Mayenne Communauté.

LE SITE CHOISI

L'établissement sera ainsi construit place Victor Hugo à proximité du collège et de la salle multifonctions : ce choix permettra pour la commune de développer une nouvelle place de vie intergénérationnelle (piscine, collège, city stade, terrains de foot, salle multi-fonctions).

LES FILS CONDUCTEURS DU PROJET DE CONSTRUCTION

Renforcer l'irrigation culturelle en milieu rural

Répondre aux pluralités d'usages, aux nouveaux modes de vie et préserver les qualités d'évolutivité des espaces et des projets

Toucher tous les types de publics et assurer une accessibilité des trois services publics

Diversifier l'offre

Assurer un lien avec la vie locale et les habitants

Développer l'éducation artistique et culturelle et le projet culture / jeunesse

S'intégrer dans un maillage de liaisons douces

Défendre un projet vertueux et ambitieux en termes d'impact environnemental avec un souhait de labellisation

S'intégrer dans le grand paysage et donner à ce nouvel équipement une identité propre et cohérente avec l'environnement de Lassay-les-Châteaux

Suite aux premiers ateliers de concertation menés fin 2019, des nouveaux ateliers avec les usagers, associations et les professionnels du site ont été organisés en avril dernier afin de faire émerger des idées, faciliter la transversalité et mixer les publics.

UNE IDENTITE QUI MARQUE DES CHOIX ARCHITECTURAUX FORTS

Un équipement intergénérationnel : un public large et diversifié qui doit trouver des réponses adaptées à ses attentes.

Un équipement intercommunal en réseau, identifiable et repérable : localisé à Lassay-les-Châteaux, il s'adresse aux 8 communes du bassin de vie de Lassay.

Un équipement évolutif : construit pour satisfaire durablement les besoins : pédagogie, culture, attractif et repérable pour les jeunes, lieu de ressource, d'expression, de construction de projets transversaux...

Un équipement tourné vers la nature, véritable « Jardin de culture » : en cohérence avec le projet porté par la médiathèque et les attendus des habitants. Cette thématique donnera à l'équipement une identité propre.

Un équipement qui porte les ambitions en développement durable de la collectivité : une exemplarité au-delà de la simple réglementation.

Un équipement accessible et inclusif : travail avec un cabinet spécialisé culture handicap dès la conception du projet. Au-delà de la réglementation, une démarche exemplaire d'inclusion de tous les publics.

COMPOSITION DE CE NOUVEL EQUIPEMENT

À ce stade de conception, le nouvel établissement comprendrait pour un total de surface utile de 1 588 m² :

Un hall d'accueil, modulable et conçu comme un lieu de vie, accueillant l'accueil de la médiathèque, une grainothèque, un point presse, un espace d'attente et devoirs, un espace de convivialité...

Une médiathèque avec des postes multimédias, un fonds ludothèque, une salle de conte et animation utilisée également par l'espace jeunes...

Le site du conservatoire de musique, danse et prochainement théâtre avec des salles de formation musicale, une salle de pratique théâtrale et batucada, un studio de danse (utilisé également par le RAM) et des studios de musiques actuelles

L'espace jeunes avec un grand open space propice aux activités et un espace multimédia proposé par la médiathèque

Des espaces communs notamment une salle d'action culturelle plate, complémentaire de la salle multifonctions communale, permettant la pratique d'ensemble, les auditions, projets pédagogiques et actions culturelles légères

Des extérieurs prolongeant l'espace jeunes et de la médiathèque. Une attention particulière sera portée à l'ensemble des extérieurs avec un aménagement paysager.

ON EN EST OU ?

Mayenne Communauté a maintenant défini un programme technique détaillé pour le futur équipement. Qu'est ce que ça veut dire ? Avant de choisir un architecte, Mayenne Communauté a travaillé de façon détaillée les objectifs du projet, les exigences règlementaires et le programme fonctionnel.

S'en suit ce calendrier prévisionnel :

début 2022 : démarrage de la mission du mandataire qui est chargé de lancer un concours de maîtrise d'œuvre afin de trouver un architecte dans l'année

2023 : démarrage des travaux

2025 : livraison du bâtiment

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Un budget d'un équipement de ce type bouge tout au long du projet. Il intègre à présent l'espace jeunes, l'ambition en termes de développement durables et l'ensemble des besoins précisés. A ce stade, il est fixé à environ **5.9 millions d'euros HT** (avec une inconnue forte correspondant au taux d'évolution des coûts des matériaux sur les 3 années à venir).

Ce coût est pris en charge par Mayenne Communauté qui devrait pouvoir compter sur 60 à 70 % de subventions.

MAYENNE
communauté



Le Relais Petite Enfance, un service itinérant au plus proche des assistantes maternelles

Malgré la crise sanitaire, le Relais Petite Enfance (anciennement appelé Relais Assistantes Maternelles) s'est déplacé tout au long de l'année à Charchigné pour organiser des matinées de rencontres à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent. Encadré par une animatrice, ces temps sont des lieux ressources où les assistantes maternelles peuvent échanger sur leurs pratiques professionnelles, et où les tout-petits peuvent s'éveiller en toute sécurité sous le regard bienveillant de leur assistante maternelle.

Durant l'année, le service a également organisé plusieurs temps de formation : une façon pour les assistantes maternelles d'évoluer dans leur métier, une manière d'interroger, d'enrichir et de consolider leurs pratiques professionnelles.



En 2021, 7 communes ont pu bénéficier régulièrement de temps de rencontre : Charchigné, Mayenne, Contest, Commer, Alexain, Sacé et Parigné sur Braye.

Lieu d'information et d'orientation, le Relais Petite Enfance tient également des permanences à destination des parents où il informe sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire de Mayenne Communauté. Il vous renseigne sur les modalités d'emploi d'une assistante maternelle et il vous délivre une information générale sur l'ensemble des métiers de la petite enfance.

A Lassay-les-Châteaux

France services
15 Grande rue
09.67.26.55.00
Information sur rendez-vous
Lundi et mercredi : 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h00

A Mayenne

Maison de la petite enfance
36 rue de la Madeleine
02.43.30.30.03
Information sur rendez-vous
Lundi et vendredi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h00-12h00

relaispetiteenfance@mayennecommunaute.fr

(Relais (Petite (Enfance

AU
SERVICE
DES
PARENTS

Il renseigne sur les modes d'accueil

Multi-accueil de la Maison de
la Petite Enfance de Mayenne
. accueil régulier
. accueil occasionnel

Assistantes maternelles
agréées

Maisons d'assistantes
maternelles (MAM)

Micro-crèche de
Mayenne

Garde d'enfants
à domicile

**Il informe sur les modalités d'emploi
d'une assistante maternelle**

Comment faire un
contrat de travail ?

Quels sont mes droits et
devoirs en tant qu'employeur ?

De quelles aides puis-je disposer ?
. Prestations CAF
. Prestations MSA

Quelles démarches administratives
dois-je accomplir ?
. Bulletins de salaire



MAYENNE
communauté

A MAYENNE

Maison de la Petite Enfance
36 rue de la Madeleine
72000 Mayenne
02 43 43 30 03

Information sur rendez-vous :

- le lundi et le vendredi
de 13h30 à 17h30
- le mercredi, de 9h à 12h

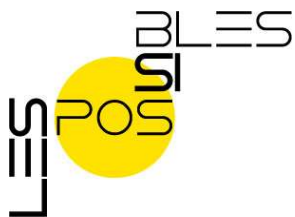
A LASSAY-LES-CHÂTEAUX

France services
15 Grande rue
09 67 26 55 00

Information sur rendez-vous :

- le lundi et le mercredi,
de 14h à 17h
- le vendredi : de 9h à 12h

relaispetiteenfance@mayennecommunaute.fr



L'association Les Possibles ouvre un Espace de Découvertes et d'Initiatives sur le territoire du Nord Mayenne (EDI).

Les espaces de découvertes et d'initiatives sont des lieux de convivialité, d'échanges et de partages, ouverts à tous, que vous soyez seul ou en couple. Ils permettent notamment d'accueillir les personnes en situation d'isolement ou de fragilité sociale.

Des objectifs communs et partagés

- Faciliter la création de lien social ;
- Valoriser les savoirs de chacun ;
- Favoriser le mieux-être, la reconnaissance et la redynamisation ;
- Permettre l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports ;
- Encourager les initiatives, la participation à la vie locale.

Dans un premier des temps, des activités sont proposées tous les lundi matin de 9h30 à 11h30 et le vendredi après-midi de 14h30 à 16h30 à la maison "Chevrier" de Lassay les Châteaux. Un programme mensuel d'activités est disponible au secrétariat de la mairie et sur le site de l'association les Possibles: <https://www.lespossibles.org>.

Chaque mercredi matin de 10h30 à 12h30 en partenariat avec l'association ELAN, nous vous proposons de la gym adaptée et initiation à différentes disciplines sportives. (Adhésion 25 €/année).

N'hésitez pas à me contacter :

Patricia Conan Tel :06.74.89.91.00 ou mail : p.conan@lespossibles.org



Animation « sur le seuil de l'Oïkos »

Le dimanche 18 juillet s'est déroulé à Charchigné des petits spectacles à domicile. Ces représentations d'une quinzaine de minutes ont eu lieu au domicile d'administrés et ont ravis la population. Cette offre culturelle faisant intervenir cinq artistes a déjà été programmée en avril et mai dernier sur les communes de Sacé, St Germain d'Anxure, Hardanges, Montreuil Poulay, Saint Baudelle et La Bazoge Montpinçon.

Les cinq spectacles joués étaient éclectiques : manipulation graphique, danse, clarinette, mise en scène jeunesse et lecture de contes.

Il s'agissait d'une création de la compagnie oh ! en partenariat avec la Mairie de Charchigné, Mayenne Communauté, Un singe en été, Atmosphères 53, Les Entrelacés et le Kiosque, centre d'actions culturelles.

« Une vraie bouffée d'oxygène dans le contexte sanitaire actuel »



Les Associations

LA CUMA DE CHARCHIGNE FETE SES 40 ANS.

A Charchigné, le 11 septembre dernier, les adhérents de la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) et leurs familles étaient réunis pour fêter le 40ème anniversaire de l'association. Celle-ci a vu le jour en 1981 avec comme premier outil une casseuse à bois.



Le bureau était présidé, à l'époque, par Mr Gaston Rigouin et son équipe qui croyaient à ce projet regroupant une dizaine d'agriculteurs.

Le bureau actuel est assuré par une équipe motivée à poursuivre cette entraide. Il est composé de Samuel Sochon (Président), Fabien Boisdard et Clément Berruyer (Vis-Président), Dan Busson et Didier Gérault (Trésorier) et Philippe Bousselet (Secrétaire).

Aujourd'hui ce sont 65 membres qui bénéficient de matériels performants à coût modéré. Le matériel était regroupé et exposé pour l'occasion.

Les participants ont profité d'une belle journée sous le signe de la convivialité.

Un grand merci au resto de Steph et au Panier de Flo pour l'organisation du repas.

A . S . C . C . R . ASSOCIATION SPORTIVE CHARCHIGNE LE RIBAY CHEVAIGNE

Liste des joueurs et dirigeants : ANGEVIN Nicolas, BERGUE Rémi, BERRUYER Baptiste, BIGNON Francois, CANU Dany, EVEN Christophe, GUINEHEUX Keryann, JEAUNEAU Antoine, JOUIS Anthony, LAIR Brandon, LAMBERT Grégory, LIBERT Robin, MAHERAULT Roman, MAHERAULT Killian, MARTEL Corentin, MARTEL David, MOULE Dylan, RAMON Benjamin, RAMON Yvan, RIPAULT Anthony, ROBLOT Eliott, ROMAGNE Mickael, RONCIN Alexandre, ROYNEL Davy, SALLARD Florian, TOUCHARD Kévin



L'association a enregistré 26 licenciés (joueurs et dirigeants) auprès du district de la Mayenne.

Après une demi saison de jouée seulement du fait de la crise sanitaire, la saison 2020/2021 a été déclarée blanche par le district, c'est à dire qu'il n'y eu ni montée ni descente.

Cette saison 2021/2022, après 9 matchs joué, le club se trouve en fin de classement. L'objectif de la saison est de se maintenir du fait d'un effectif assez faible et de nombreuses blessures.

Le club est ouvert au recrutement de nouveaux joueurs et dirigeants, toute personne voulant apporter sa volonté et sa bonne humeur est la bienvenue.

Le président et le bureau remercie tout les joueurs, les dirigeants, les sponsors ,les trois mairies de chaque commune ainsi que tous les supporters et supportrices.

Le club organisera une soirée choucroute le samedi 22 janvier 2022 si les conditions sanitaires le permettent

Recevez tous nos vœux de bonne année et bonne santé pour vous et vos proches

Le Président M EVEN Christophe

CLUB DE LA DETENTE DE CHARCHIGNE

Toujours à cause de ce maudit virus qui résiste, cette année 2021 a été compliquée pour notre club, le premier semestre sera pratiquement inexistant à part quelques sorties pédestres, le second va nous permettre quand même de nous retrouver afin de réaliser quelques activités prévues au calendrier.

Nous sommes 47 adhérents au club et toujours pas de nouvelles personnes qui souhaitent intégrer l'association, tout à petit nous allons vers une fin annoncée. Pourtant il est nécessaire de se retrouver ensemble pour éviter la solitude, la dépendance et souvent les soucis quotidiens. Créer des liens, bienveillance, réconfort, solidarité reste des éléments privilégiés qui peuvent redonner un peu de bonne humeur et de joie, particulièrement pour les personnes seules.



Les activités du Club en 2021

- Belote, pétanque et jeux tous les jeudis après-midi.
- Assemblée Générale 2020 avec animation.
- Anniversaire des adhérents tous les deux mois.
- Sorties pédestres du Club et du Canton.
- Repas « langue de bœuf ».
- Loto du Club réservé aux adhérents.
- Repas de Noël.



Pour les activités 2022, un calendrier sera envoyé aux adhérents dès le mois de janvier.

Toute l'équipe du bureau vous souhaitent une bonne santé ainsi qu'une bonne année 2022.



Madame, Monsieur, si vous désirez intégrer notre Club, vous serez les bienvenus et nous seront à l'écoute de vos idées et propositions, ce n'est que de cette façon que nous allons pouvoir continuer d'exister.



Vous pouvez y adhérer en contactant une personne du Bureau ci-dessous.

Composition du Bureau : Président : M. Michel JOUSSE, Vice Président : M. Germain TRIGUEL, Secrétaire : M. Gervais BOISTIERE, Trésorière : Mme Marie-Thérèse BARBIER, Trésorière adjointe : Noelle BOUSSELET, Membres : M. Etienne BOISMAL, Mme Denise TRIGUEL, Mme Christiane JAMMES.

Lutte contre les ennemis des cultures

Toujours des ragondins et rats musqués capturés par quelques bénévoles et augmentation des populations de renards. Attention aux volailles, fermez le soir !

Domage que la communauté de communes se fasse tirer l'oreille pour prendre le relais des municipalités en matière de subvention accordée au groupement POLLENIZ.



Bonne Année à toutes et à tous,

Bernard SOCHON, responsable communal,

Amicale des Anciens Combattants A.F.N

L'année 2021, a été, de nouveau perturbée, mais heureusement que nous avons pu nous recueillir et déposer une gerbe à nos anciens, qui ont mérités notre reconnaissance et nos souvenirs.

Nous joindrons également une pensée le 5 décembre à nos camarades morts en Afrique du Nord. Nous sommes de moins en moins nombreux et vieillissants ce qui rend nos manifestations plus difficiles.

Bonne année à toutes et à tous,

Le Président, Gilbert LEPLARD

Gym et remise en forme

Gym et remise en forme a repris ses activités le mercredi de 10h à 11h sauf pendant les vacances scolaires avec une nouvelle animatrice Marlène qui donne entière satisfaction à toutes les adhérentes.

Nous sommes 19 à participer aux cours : 11 de Charchigné, 6 de Lassay, 1 de Javron et 1 du Horps. Toutes les participantes ont présenté leur pass sanitaire.



Cette année l'adhésion est de 60 euros pour les habitants de la commune et 65 pour les hors commune.

La fédération Gym volontaire de Laval nous a alloué une aide prioritaire ce qui nous a permis de ne pas augmenter les cotisations et de ne pas demander de subvention pour l'année 2020/2021.

Le bureau n'a pas changé :

Président : Dany CANU

Trésorière : Marie Thérèse THAULT

Trésorière adjointe : Raymonde BOISTIERE

Secrétaire : Gisèle SEIGNEUR

Membre : Marie-Louise JOUSSE

Amicale des chasseurs de Charchigné

Les chasseurs et le bureau de l'ACCA sont heureux de présenter à tous les habitants de Charchigné tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une bonne santé en cette période sanitaire difficile.

Malgré des prélèvements en hausse sur le département, la population du grand gibier ne cesse de croître, occasionnant des dégâts sur les cultures agricoles et problèmes de sécurité sur les routes.

Nous continuons à parcourir tout en respectant les règles de sécurité notre belle campagne. Le respect de la nature et d'autrui sont pour nous des aspects primordiaux dans l'exercice de notre passion.

Bonne année 2022

Le bureau

Président : Bernard SOCHON

Vice-Présidente : Evelyne GARRY

Secrétaire : Jessica GUERAULT

Trésorier : Thierry BOUSSELET



Comité des fêtes

Cette année encore a été compliquée pour l'organisation d'évènements dû à la Covid 19. Nous n'avons pas pu organiser le loto.

Toutefois, nous avons choisi d'organiser le vide grenier seulement pour notre fête communale.

La mise en place du pass sanitaire pour accéder au vide grenier a été compliquée.

Je remercie tous les bénévoles qui ont accepté de faire les contrôles, qui sans eux, n'aurait pas pu avoir lieu et qui n'ont pas toujours été bien accueillis par quelques visiteurs.

En souhaitant que l'année 2022 soit plus clémente pour la mise en place de nos manifestations.

Le comité des fêtes a organisé le 26 novembre 2021 son assemblée générale pour l'élection du bureau. Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Elisabeth GUILMARD

Vice Président : Olivier PLET

Secrétaire : Sébastien MARTEL / Secrétaire adjointe : Aline MARTEL

Trésorière : Cynthia VIARD-COLLET / Trésorière adjointe : Michelle BOISNARD

Trésorier caisse : Stéphane RIOULT-LERICHE

Rejoignez nous ! Sans bénévoles : pas de fêtes

Coordonnées du comité : eguilmard.comitedesfetes.charchigne@orange.fr

Le Président, Olivier PLET,

Les manifestations en 2022 (sous réserve de la situation sanitaire)

- 9 avril 2022 : Loto

- 20/ 21 août 2022 : fête communale

- Marché de Noël : date à définir



« TRAIT-D'UNION »



Aide en Afrique

Association loi 1901, enregistrée sous le n° 2738

2, rue du Stade

Charchigné 53250

Tel : 33 (0) 2 43 03 95 15

Email : bernarddaquenet@gmail.com



Comme chaque année depuis 2006, nos missions humanitaires nous conduisent vers **l'Afrique et principalement au Maroc depuis plusieurs années.**

- ❖ Cette année 2021, nous n'avons pas pu réaliser nos missions habituelles au Maroc, Pandémie Covid 19 confinement oblige (Pas de bateaux entre l'Espagne et le Maroc.)

- Malgré cela nous avons pu effectuer des dons (vêtements, chaussures) auprès de migrants à Ouistreham.



A Lassay-les-Châteaux : nous avons distribué, auprès des demandeurs d'asile : vêtements, chaussures, grâce aux dons du magasin « Inter sport de Mayenne »

- ❖ **Projets 2022** : 3jeunes filles et une maman, souhaitent lors de notre prochaine mission, nous accompagner. Elles pourront distribuer tout le matériel que nous avons engrangé et qui est très attendu dans les associations sur place.

COMPAGNIE DES ARCHERS DU CANTON DU HORPS

AFFILIATION FFTA N° 1253083



*Après 2 années assez difficiles, nous voilà reparti avec, pour ce début de saison, 12 licences
Avec des petits nouveaux, c'est encourageant pour la suite*

*Nous sommes un club loisir, ce qui plaît énormément. Nous sommes là également pour
entraîner ceux qui désirent faire des concours.*

*Tout en respectant les consignes de sécurité, nous sommes une équipe bonne enfant, où le
jeu est prioritaire*

Licences	
ADULTES	105
JEUNES	75
POUSSINS	55
DECOUVERTE	45
A partir de Mars	

HALLOWENN 2021



Pas de certificat médical pour les mineurs (un questionnaire de santé est remis aux parents, à remplir)

Pour les majeurs, certificat obligatoire

Le protocole reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Donc le pass sanitaire est demandé à l'entrée au club, pour les nouveaux, et bien sûr le masque (sauf au moment du tir)

N'hésitez pas à passer nous voir, nous n'obligeons personne à prendre une licence.

CACH TAG



mettra d'apprécier ce sport et continuer en notre compagnie

Le matériel est prêté

Salle polyvalente du Horps

Dimanche – 16h30 – 19h

Lundi – 18h – 20h

Elisabeth Guilmard – Présidente

Page FB : TIR A L'ARC - Club Loisirs – CACH Le Horps

Mail : cach53640@orange.fr

TOUTE L'EQUIPE VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

L'union des donneurs de sang de Lassay les Châteaux vous donne rendez-vous, en 2022, les Mercredis :

- 8 février
- 25 mai
- 10 août
- 12 octobre
- 14 décembre



Salle multifonction de LASSAY LES CHATEAUX de 14h45 à 18h45. Il est souhaitable de prendre RDV sur la plateforme : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Vous pourrez consulter les informations et vous auto-évaluer avant de prendre rdv afin de savoir si vous êtes éligibles au don de sang.

Les bénévoles de l'ADSB viennent en aide aux professionnels de l'EFS pour l'organisation des collectes de sang sur Lassay (logistique, affichage, collations).

Nous regroupons des bénévoles de l'ensemble du bassin de donneurs afin d'avoir une grande visibilité sur les anciens cantons de Lassay et Le Horps. Nous assurons également la communication et la promotion du don de sang : présentation dans les collèges, écoles primaires, participation à la balade des associations...

Si des personnes veulent nous rejoindre ou donner un peu de leur temps, elles peuvent venir nous voir lors d'une collecte.

Le bureau se compose de :

Président : Romuald CHAN HON TONG

Vices présidentes : Laurence GERARD, Monique PAUCTON

Trésorières : Françoise PHILIPPE, adjointe : Elisabeth DELENTE

Secrétaires : Martine DUJARRIER, adjointe : Laurence BRUGIROUX

Membres : Christophe BEAUDOUIN, Pierre PAUCTON, Irène et Gilbert MAREAU, Jean-Paul OGER, Monique BAHIER, Christophe EVEN, Christine PREVERT.



Donner une heure de votre temps pour sauver des vies.

Nous vous attendons en toute convivialité,



pour tous, toute la vie, partout

- Champéon
- La Chapelle-au-Riboul
- Charchigné
- Hardanges
- Le Horps
- Montreuil-Poulay
- Le Ribay

Le Horps

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



L'ADMR,
toujours à vos côtés !

Dans le respect des gestes barrières.



02 43 00 30 20

lehorps.admr53@orange.fr

www.admr53.fr



- Champéon
- La Chapelle-au-Riboul
- Charchigné
- Hardanges
- Le Horps
- Montreuil-Poulay
- Le Ribay

Le Horps

Vous recherchez un complément d'heures, en semaine ? le week-end ? Vous aimez le lien social ?

Rejoignez notre équipe d'intervenantes à domicile !!

Vous avez du temps libre, vous aimez aider les autres ?

Rejoignez notre équipe de bénévoles !!



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

L'ADMR,
toujours à vos côtés !

Dans le respect des gestes barrières.



02 43 00 30 20 lehorps.admr53@orange.fr www.admr53.fr

Mes Numéros utiles



Mairie: 02.43.03.95.83, mairie.charchigne@wanadoo.fr

Tous renseignements, service de l'eau et l'assainissement collectif, service logements locatifs, prise de contacts avec les élus.



SPANC : 02.43.04.71.53, assainissement non collectif

Service Ordures Ménagères.....

(Mayenne Communauté) 02.43.30.21.34



Centre de loisirs/ Cantine

02.43.30.35.78, centredeloisirs.charchigne@gmail.fr

Ecole : 02.43.03.97.84.....



Correspondant ERDF (ENEDIS)



M. SOULARD Alain 07.61.70.42.68

En cas de coupure électrique

Maison de service au public de Lassay

02 43 00 16 36 ou mspa@mayennecommunaute.fr



La Magie de Noël à Charchigné,

